

Votes nominatifs sur les motions

Une motion pure et simple est une motion qui vise uniquement à passer à l'ordre du jour. La motion pure et simple a la priorité de droit sur toutes les autres motions, à l'exception de la motion de confiance. L'adoption d'une motion pure et simple entraîne la caducité de toutes les autres motions (art.92bis du Règlement de la Chambre).

Si plusieurs motions de recommandation portent sur le même objet, celles déposées par des interpellateurs ont, lors du vote, la priorité de droit sur celles déposées par d'autres membres. L'ordre du vote est, pour chacune de ces deux catégories de motions, déterminé par l'ordre dans lequel celles-ci ont été déposées.

VOTES :

1. sur les motions déposées en conclusion de l'interpellation de :

- Mme Barbara Pas à la secrétaire d'État à la Lutte contre la pauvreté, à l'Égalité des chances, aux Personnes handicapées, et à la Politique scientifique, chargée des Grandes Villes, adjointe au ministre de la Sécurité et de l'Intérieur sur « la situation linguistique coloniale qui persiste au sein des établissements scientifiques fédéraux » (n° 206)

(développée en réunion publique de la commission de l'Économie, de la Politique scientifique, de l'Éducation, des Institutions scientifiques et culturelles nationales, des Classes moyennes et de l'Agriculture du 28 mars 2017)

Deux motions ont été déposées (MOT 54 206/001)

- une motion de recommandation par Barbara Pas (VB)
- une motion pure et simple par Werner Janssen (N-VA)

La motion pure et simple est adoptée par 90 voix contre 49 et 3 abstentions

2. sur les motions déposées en conclusion de l'interpellation de :

- M. Michel de Lamotte au vice-premier ministre et ministre de l'Emploi, de l'Économie et de Consommateurs, chargé du Commerce extérieur sur « la révision de l'accord 'Le consommateur dans le marché libéralisé de l'électricité et du gaz' » (n° 208)

(développée en réunion publique de la commission de l'Économie, de la Politique scientifique, de l'Éducation, des Institutions scientifiques et culturelles nationales, des Classes moyennes et de l'Agriculture du 28 mars 2017)

Deux motions ont été déposées (MOT 54 208/001)

- une motion de recommandation par Michel de Lamotte (cdH)
- une motion pure et simple par Rita Gantois (N-VA) et Griet Smaers (CD&V)

La motion pure et simple est adoptée par 82 voix contre 60